

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Charlieu, le 17 novembre 2023

Dossier : séances du Conseil
Municipal

Objet

Convocation du Conseil Municipal en séance
publique ordinaire

Le Conseil Municipal
se réunira en séance publique ordinaire
EN MAIRIE
- SALLE DU CONSEIL -
LE JEUDI 23 NOVEMBRE 2023 A 19 H 00

L'ordre du jour du C.M. est le suivant :

- 1°) approbation du procès-verbal de la séance publique du lundi 25 septembre 2023
- 2°) compte rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT

ADMINISTRATION GENERALE

- 3°) définition des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZACC) pour Charlieu
- 4°) révision du Plan Communal de Sauvegarde
- 5°) convention relative aux conditions d'utilisation et de mise à disposition de l'application informatique partagée de gestion de la défense extérieure contre l'incendie REMOCA
- 6°) convention d'objectifs et de financement avec la MJC pour la période 2024-2027
- 7°) cession de terrain à Charlieu Belmont Communauté pour le prolongement de la voie verte entre Charlieu et Saint Denis de Cabanne
- 8°) cession de terrain à M et Mme CAVOT route de Fleury
- 9°) vente d'un immeuble communal : conditions de vente et de publicité

PERSONNEL

- 10°) modification du tableau des effectifs
- 11°) contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel



TRAVAUX – ASSAINISSEMENT – EAU

12°) tarifs eau potable 2023

13°) tarifs assainissement 2023

14°) avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la création du Domaine du Sornin

15°) installation de systèmes de télégestion des bâtiments publics avec l'aide du SIEL

16°) accord-cadre mono attributaire pour les travaux de réparation, d'extension et de renouvellement des réseaux : attribution du marché

17°) convention pour hausse des prix en raison de l'inflation pour un lot du marché de travaux pour l'EVS

18°) avenant n°2 au marché de travaux pour la tranche 1 du secteur Bouverie

19°) avenant à la convention financière pour le fonctionnement de la station d'épuration avec les communes de Saint Nizier, Chandon et avec Charlieu Belmont Communauté et l'abattoir

FINANCES

20°) tarifs municipaux 2024

21°) décisions budgétaires modificatives

22°) demandes de subventions au titre de l'exercice 2024 au Département de la Loire

23°) subvention exceptionnelle à la MJC

24°) demande de remboursement à la MJC des charges de fonctionnement au titre de l'ALSH et de l'accueil jeunes

CULTURE

25°) demandes de subventions 2024

26°) acceptation de dons manuels au profit des musées de Charlieu

27°) convention de dépôt d'œuvres aux musées de Charlieu

28°) prêt d'œuvres des musées de Charlieu au musée Hébert de La Tronche

29°) convention de dépôt-vente avec l'Office de Tourisme du Pays de Charlieu-Belmont

30°) modification de la convention de mise à disposition de la galerie Ronzière

QUESTIONS DIVERSES

31°) divers



Bruno BERTHELIER,

Maire de CHARLIEU

